

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement
Mardi 25 mars 2025, à 18h, à la salle polyvalente

Présences :

Naouel Moha
Esther Lemieux Laferriere
Martin Dugas
Bernard Morrow
Mélanie Dupras
Cibele Ruas
Maude Campagna
David Trottier Turcotte (virtuel)
Carole Mereb

Absence :

Louis Philippe Joly

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

L'assemblée est ouverte à 18h07.

2. Parole au public

Rien.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Dugas demande de reporter le point 6.14 à la prochaine séance.

Mme Moha propose l'adoption de l'ordre du jour amendé. M. Morrow seconde.

L'ordre du jour amendé est adopté.

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 18 février 2025

Mme Dupras demande de déplacer le commentaire de la cour d'école au point Cour d'école. Mme Dupras propose l'adoption du procès-verbal. Mme Moha seconde.

Le procès-verbal amendé est adopté.

5. Suivis

5.1 Consultations : politique démocratie scolaire, politique des frais chargés aux parents

M. Dugas lit les commentaires reliés aux politiques et remplit avec les membres du CÉ le questionnaire en ligne.

5.2. Questions aux élèves

Le conseil d'élèves aura lieu dans 2 semaines. Voici des suggestions pour la question aux élèves soumis par les professeurs :

- choix de film pour la soirée entre amis
- collation offerte pendant le film
- choix de bonbons offerts pour l'Halloween
- suggestions de livres pour la bibliothèque de l'école
- activité spéciale de la rentrée scolaire
- Avez-vous aimé...?
- Saveur de crème glacée lors de la fête de début/fin d'année
- Voulez-vous qu'il y ait un conseil d'élèves l'an prochain?

Question aux élèves à décider lors du prochain CÉ.

5.3 Traiteur Le Doral

Point reporté au prochain CÉ.

6. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information :

6.1 Formation obligatoire du Ministre, membres de CÉ et directions d'établissement

Il est suggéré lors du prochain AGA de parler des formations obligatoires à devoir faire même pour les membres substitués.

M. Dugas présente les fiches. Dans le cadre de la fiche de la lutte à l'intimidation, M. Dugas indique qu'il nous remettra les résultats du questionnaire rempli par les élèves la semaine dernière qui a adonné avec la Semaine de lutte à l'intimidation. M. Dugas parle des thématiques de chaque jour lors de la Semaine de lutte à l'intimidation.

6.2 Attestation de formation

Il reste un membre substitut qui doit compléter la formation obligatoire. L'attestation doit être remplie par la présidente du CÉ avant le 31 mars 2025. M. Dugas remplit le formulaire en ligne et le soumet.

6.3 Choix de traiteur

Point reporté.

6.4 Photo scolaire

Stéphane Vairo vient nous parler de son offre de service de photos scolaires. Mme Mereb propose de choisir le photographe Stéphane Vairo, proposition secondée par Mme Moha. Les dates du 27, 28 et 29 octobre 2025 sont choisies pour la prise de photo scolaire.

La prise de photo scolaire pour l'année 2025-2026 par Stéphane Vairo est approuvée.

6.5 Sorties scolaires et activités éducatives

M. Dugas présente les activités et sorties scolaires. M. Morrow propose l'approbation des sorties scolaires, M. Trottier-Turcotte seconde.

Les sorties scolaires sont approuvées.

6.6 Liste fournitures scolaires à la Coop Ahuntsic

Mme Ruas propose l'approbation des fournitures scolaires pour l'année 2025-2026 à la Coop Ahuntsic et Mme Mereb seconde.

La liste de fournitures scolaires à la Coop Ahuntsic est approuvée.

6.7 Budget de l'école 2024-2025

M. Dugas présente le budget.

6.8 Dictée PGL – Fonds 4

M. Dugas présente les résultats de la dictée PGL. M. Dugas indique que Carolynne Richard a organisé la dictée PGL de main de maître. Un montant total de 10,737.90\$ a été amassé par l'école. La moitié équivalent à 5,368.95\$ est conservée par l'école.

Considérant que les dépenses réalisées au fonds 9 ont été présentées tout au long de l'année 2024-2025 au Conseil d'établissement et approuvées par ce dernier et que le fonds 4 a été utilisé pour le dépôt de la collecte d'argent de la Dictée PGL, que chacun des groupes ayant participé à l'activité désire utiliser ces sommes pour une activité de remboursement des achats de livres d'occasion, de jeux, de financement d'activités ou de voyage, un montant de 10737,90 \$ causé par :

- Remise de la moitié des dons à la Fondation PGL (5368,95\$)
- Achat de livres à la Foire aux livres
- Achat de jeux de classe
- Diminution du coût du voyage à Québec

Il est proposé par Naouel Moha, membre du Conseil d'établissement, et elle est appuyée par Bernard Morrow, membre du Conseil d'établissement, d'adopter le transfert du fonds 4 vers le fonds 9, de la somme de 5368,95\$ afin de couvrir ces dépenses réalisées au fonds 9 durant l'année scolaire 2024-2025.

La proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil d'établissement lors de la rencontre du 25 mars 2025.

6.9 Festivités de Pâques

Il n'y aura pas de festivité de Pâques cette année.

6.10 Soirée cinéma 602

M. Morrow indique que ses élèves pour financer un voyage à Ottawa veulent organiser une soirée cinéma. Les profits iront au voyage à Ottawa pour les élèves. Il y aurait une pré-vente de billets afin que les élèves puissent acheter la nourriture en avance. La soirée serait le 2 mai 2025.

Mme Mereb propose l'approbation de la soirée. Mme Moha seconde.

La soirée cinéma est approuvée.

6.11 Journée pédagogiques 2025-2026

M. Dugas présente les activités des journées pédagogiques pour l'année 2025-2026.

Mme Ruas propose l'approbation des activités pour les journées pédagogiques et Mme Campagna seconde.

Les journées pédagogiques sont approuvées.

6.12 Date AGA 2025-2026

M. Dugas propose le 10 septembre 2025 pour la tenue de l'AGA. Il est demandé si un service de garde peut être disponible durant la tenue de l'AGA. M. Dugas indique toutefois que c'est sur une base volontaire auprès des éducatrices et que les enfants présents doivent être d'âge scolaire. Il est demandé de vérifier auprès de Nancy Bernier si c'est possible, pré-inscription, ratios, coût.

6.13 Grille horaire 2025-2026

M. Dugas présente la grille horaire, il n'y a aucun changement sauf l'ajout d'une pré-cloche après le dîner à 13h03. Il est demandé si l'horaire sera devancé pour être plus tôt. M. Dugas indique que l'horaire actuel est satisfaisant. Mme Moha propose l'approbation de la grille horaire et M. Trottier Turcotte seconde.

La grille horaire est approuvée.

6.14 Projet éducatif

Le monitoring du projet éducatif a été fait.

6.15 Réponse CSSDM - PTRDI

M. Dugas présente la réponse reçue du CSSDM, de Laurie Rivet, qu'il nous avait aussi partagée par courriel.

7. Informations de diverses instances

7.1. Présidence du conseil d'établissement

Mme Moha indique que, jeudi, Guillaume Bilodeau viendra à l'école pour animer une séance dans le cadre du projet informatique. Les élèves sont enthousiastes, le nombre de 12 par session est suffisant.

7.2. Direction d'école

M. Dugas indique :

- La tenue de l'atelier Edu-Pop sur l'Aide aux devoirs: 7 participants malgré 15 inscriptions. C'était en présentiel. M. Dugas reste ouvert si d'autres ateliers sont intéressants pour les parents.
- M. Dugas a communiqué avec l'organisme Jamais sans mon casque. Il pourrait y avoir la tenue d'une activité avec les enseignants d'éducation physique entre la mi-avril et la mi-juin.
- Edouard Asselin, professeur d'éducation physique, est en poste à l'école.
- Il y a aussi une enseignante en arts dramatiques qui a été trouvée.
- En 5^e année, il y a une étudiante qui remplace 3 jours pour le remplacement de la titulaire.

7.3. Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)

Rien.

7.4. Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG)

Journée pédagogique du 13 juin sera une sortie au zoo.

Une éducatrice est en maladie indéterminée.

Activités parascolaires sont en cours pour les inscriptions du printemps.

7.5. Organisme de participation des parents (OPP)

Choix du photographe scolaire pour l'année 2025-2026

L'OPP a été consultée concernant la proposition de faire appel à Stéphane Vairo pour la photographie scolaire 2025-2026. Considérant que la photographie des années précédentes ne semblait pas satisfaire la majorité des parents interrogés, l'OPP appuie cette proposition.

Souper spaghetti

L'OPP collabore avec la Fondation pour organiser le souper spaghetti du jeudi 24 avril. L'évènement a pour but de permettre à la communauté de l'école de se rassembler lors d'une soirée conviviale, et éventuellement de générer des profits pour la Fondation. Le besoin en bénévoles étant relativement important, un appel à contribuer a été lancé.

La chèvre et le chou

Le prochain numéro de la Chèvre et le Chou est en cours de production. Sa parution est prévue début avril.

M. Dugas demande à la Présidente si le CÉ écrit dans le journal La Chèvre et le chou pour le CÉ. Mme Moha va regarder ça.

7.6. Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal

Message de la Fondation :

La dernière campagne Produits de l'érable a généré 848\$. La campagne en cours est les Plants et produits du potager. Besoin de 10 bénévoles pour la souper spaghetti. On pourrait recevoir jusqu'à 130

personnes. Dans les dernières contributions, le piano a été accordé pour les jeudis piano et contribution voyage pour les élèves de 5^e année. Il semble qu'il n'y ait pas assez de fonds pour contribuer aux besoins d'album de finissants comme par les années passées.

7.7 Comité Cour d'école

Le CSSDM a nommé une chargée du projet au projet d'embellissement de la cour d'école.

Une première rencontre a eu lieu le 24 février dernier durant laquelle ont été discutés les besoins, les échéances et les prochaines étapes. Par la suite, le comité Cour d'école s'est réuni le 10 mars pour statuer sur les priorités, le choix de l'échéancier et les questions qui restent en suspens ainsi que la mise à jour de la stratégie de financement.

Le comité vise une réalisation au plus vite des travaux, à savoir dès novembre 2025.

De plus, les besoins sont immenses mais l'enveloppe budgétaire est limitée :

- 100 000\$ venant du Ministère de l'Éducation
- 11 500\$ au fonds 4 réservé par l'école pour ce projet
- 1965,35\$ venant de la Fondation Fernand-Seguin (profits de l'encan silencieux et du marché de Noël)

Donc, des priorités ont été établies :

- a) le terrain fermé avec surface de gazon synthétique;
- b) une zone couverte servant à accueillir un espace d'enseignement (capacité : pour le rassemblement d'une classe) avec électricité (mobilier d'enseignement non prioritaire);
- c) l'ajout de zones de verdissement (arbres non prioritaires);
- d) du marquage durable.

Cependant, comme certains travaux ne nécessitent pas être réalisés par le CSSDM, il a été demandé de proposer une phasage pour permettre la réalisation de certains aspects à mesure que le financement sera disponible (campagnes de financement, dons corporatifs, subventions, concours, aides financières)

Une prochaine rencontre devrait avoir lieu d'ici fin mars ou début avril durant laquelle le CSSDM présentera au Comité 1 à 3 propositions d'aménagement ainsi que les coûts associés.

Lorsque le Comité aura en main les propositions, des communications au CÉ, aux élèves, à l'équipe école ainsi qu'au personnel du service de garde seront faites. Néanmoins, les délais sont serrés si nous souhaitons entamer les travaux dès l'automne. Le travail et la réactivité de tous seront nécessaires !

M. Dugas parle de sa rencontre avec la chargée de projet.

8. Bons coups, coups de cœur et boîte à idées

Lorsque l'enseignant (e) s'absente, le S.E.C. (soutien en classe) est aidant pour le suppléant et apporte une sécurité aux élèves. Il y a 15 heures en préscolaire, 10 heures en 1^{re} année et les 3^e année car les 1^{re}

année ont partagé leurs heures. Les éducatrices apprennent et c'est une belle continuité. S'il y a des suppléants, il y a aussi une belle continuité auprès de l'éducatrice.

9. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h53.